

Cycle Territoires et mobilités

Bouger/décarboner : faut-il choisir ?



CYCLE 2020 | 2021

Programme



Bouger/décarboner : faut-il choisir ?

Au moment même où la mobilité est devenue une pratique centrale des sociétés contemporaines, l'impératif écologique impose de changer nos modes de déplacements. Le secteur des transports est aujourd'hui le deuxième **émetteur de gaz à effet de serre** au niveau mondial après celui de l'énergie, et ses émissions continuent de croître fortement. Dans le même temps, la mobilité est considérée comme un droit, voire parfois une injonction, étant la condition de l'accès à la plupart des activités sociales et du fonctionnement des systèmes productifs. **Comment gérer les tensions** entre ce droit et l'urgence écologique ?

La crise sanitaire a récemment considérablement bousculé le champ des mobilités : restrictions des déplacements, respect des règles de distanciation physique, adaptation des espaces publics, évolution des choix modaux, réorganisation des activités productives, montée en puissance du télétravail : autant de facteurs dont il faudra évaluer la portée. Pour autant, la crise n'a pas fondamentalement changé les enjeux redoutables auxquels nous faisons face, en termes de **cohésion sociétale**, de **réchauffement climatique**, et les mobilités demeurent au cœur de ces problématiques. Nous avons dix ans devant nous pour mettre en place

des changements qui fassent baisser de 40% nos émissions, tout en renforçant les solidarités territoriales et sociales. La crise des gilets jaunes nous a montré la difficulté de la tâche. **Nous avons collectivement des choix à faire.** Quels sont les ressorts de ces choix et quelles sont les options possibles ? Comment avancer (enfin) vers une « mobilité décarbonée » ? Serons-nous poussés à « ralentir », et quelles pourraient en être les conséquences pour les territoires et les modes de vie ? Quels systèmes d'opportunités et de contraintes mettre en place pour décarboner les déplacements associés à nos consommations et nos productions ? Qui seront les perdants et les gagnants ? Comment aider les plus fragiles ? Comment financer cette transition ? Par quels dispositifs peut-on la mettre en débat et la construire avec les citoyens ?

Ce sont les questions auxquelles nous tenterons de répondre, en faisant appel à des experts, chercheurs et acteurs de terrain de premier plan. Nous chercherons également à **valoriser la diversité des points de vue** et des expériences apportés par les auditrices et auditeurs, en constituant un lieu d'apprentissage collectif, pour des mobilités plus sobres et plus inclusives.

Calendrier

18 - 11 - 2020 - Paris	Ouverture Conférence inaugurale
03-04 - 12 - 2020 - Bordeaux	Session 1 Pour un <i>aggiornamento</i> des politiques de mobilité : problème de cap ou de boussole ?
28-29 - 01 - 2021 - Marseille	Session 2 Mobilités des villes, mobilités des champs : mêmes combats ?
11-12 - 03 - 2021 - Paris	Session 3 Mobilités décarbonées : quelles régulations, quelle gouvernance et quels nouveaux modes de financement ?
14-15-16 - 04 - 2021 - Belgique	Mission d'étude Anvers et Bruxelles
06-07 - 05 - 2021 - Paris	Session 4 Mobilité de longue distance et chaînes d'approvisionnement : quelles marges de manœuvre ?
03-04 - 06 - 2021 - Île-de-France	Session 5 Demain, tous opérateurs de mobilité ?
30 - 06 et 01 - 07 - 2021- France	Ateliers
02 - 07 - 2021- Paris	Clôture du cycle

NB : L'Ifhédate se réserve la possibilité d'adapter ce calendrier si les conditions sanitaires l'imposent. En cas de restriction des circulations transfrontalières, la mission d'étude se déroulera en France.

Ouverture

18 • 11 • 2020
Paris

Conférence inaugurale

La séance inaugurale accueille la nouvelle promotion autour de la marraine de la promotion, **Karima Delli**, eurodéputée EELV et présidente de la commission des transports et du tourisme au Parlement européen.

Session 1

03-04 • 12 • 2020
Bordeaux

Pour un *aggiornamento* des politiques de mobilité : problème de cap ou de boussole ?

- **Jean-Marc Offner** - Coordination scientifique

La mobilité structure l'organisation de nos espace-temps. Mais trop centrées sur des objectifs d'offre, d'infrastructures et d'innovation technique, les politiques de mobilité peinent à appréhender les caractéristiques et l'évolution de la demande de déplacement. Comment concilier l'enjeu social d'accessibilité de chacun aux aménités et l'enjeu environnemental de la neutralité carbone ? En quoi la mise en cohérence de ces enjeux suppose-t-elle de faire évoluer le logiciel des politiques publiques de mobilité ? Cette première session permettra aux auditeurs de décoder les boîtes à outils conceptuelles et méthodologiques qui formatent les politiques de mobilité et d'actualiser leurs enjeux. Elle soulignera le rôle décisif des territoires qui constituent aujourd'hui les laboratoires des nouveaux paradigmes en émergence.

Session 2

28-29 • 01 • 2021
Marseille

Mobilités des villes, mobilités des champs : mêmes combats ?

- **Anne Aguiléra et Jean Coldefy** - Coordination scientifique

Les enjeux de la transition des mobilités individuelles se posent de manière très différente dans les cœurs d'agglomération, denses en activités et en transports en commun, dans les vastes espaces périurbains et dans les zones très peu denses et faiblement habitées. Comment gérer la transition climatique et en assurer l'acceptabilité, en préservant l'équité territoriale ? A partir d'une approche par les pratiques et les aspirations des Français (en termes de localisation résidentielle, de consommation, de rapport au travail, aux loisirs), cette session permettra d'identifier les marges de manœuvre pour une mobilité bas carbone, en se penchant notamment sur le renouveau des mobilités actives et les perspectives des modes alternatifs à la route dans les différents types de territoires. Elle mobilisera les témoignages d'acteurs de grandes villes et de territoires de faible densité. L'essor du numérique et ses implications (télétravail, e-commerce, nouveaux services de mobilité, véhicule autonome...) fera l'objet d'une attention particulière.

Session 3

11-12 • 03 • 2021
Paris

Mobilités décarbonées : quelles régulations, quelle gouvernance et quels nouveaux modes de financement ?

- **Philippe Duron et Stéphane Chanut** - Coordination scientifique

Le report modal n'a pas de prix... mais il a un coût ! Sur quelles bases fonder les arbitrages financiers, quelles régulations, et quels systèmes de gouvernance mettre en œuvre pour faire avancer la décarbonation ? Peut-on encore se payer des grands projets ? Cette session abordera les enjeux de gouvernance et de régulation multi-échelles, des bassins de mobilité dessinés par la LOM au rôle de l'Europe (politiques de concurrence, mais aussi réseaux trans-européens, interopérabilité, green new deal), tout en faisant ressortir les spécificités du modèle français par rapport à celui de grands pays voisins. Les politiques spécifiques nécessitées par le changement de paradigme écologique seront mises en débat, tels que la progressivité des politiques tarifaires, normatives et fiscales permettant de passer d'un équilibre ancien à un équilibre nouveau ; la prise en compte des dimensions sociales et des critères d'équité ; les modes de financement des transports collectifs ; la planification et la programmation des infrastructures, ainsi que la tarification de leur usage.

Mission d'étude

14-15-16 • 04 • 2021
Belgique

Anvers et Bruxelles

- **Florent Le Néchet et Michel Savy** - Coordination scientifique

Au cœur des échanges économiques européens et siège des principales institutions européennes, laboratoire de formes de gouvernances complexes, la Belgique constitue un excellent terrain pour étudier comment les acteurs des mobilités et de l'aménagement envisagent les multiples transitions en cours.

Premier temps du voyage : Anvers, un des plus grands ports d'Europe, capitale économique de la Flandre, offre des exemples très concrets de la capacité d'innovation des acteurs privés comme publics, au moment où le transport de marchandises s'adapte à des changements importants à la fois dans les modes de consommation et dans les contraintes réglementaires du transport. Anvers est aussi à la pointe de la réflexion sur le « transit orienté développement », autrement dit la capacité à concevoir une meilleure articulation entre le développement des réseaux de transports et l'ensemble des politiques urbaines. Deuxième temps du voyage : Bruxelles, capitale de la Belgique (avec des projets structurants comme le RER devant entrer en service sous sa forme complète en 2025 ; des dispositifs intéressants de concertation et d'innovation sociale), est aussi capitale de l'Union européenne. A l'heure du « green new deal », la législation et l'investissement européens sont au cœur des stratégies de long terme pour découpler transport et émissions de CO2.

Session 4

06-07 • 05 • 2021
Paris

Mobilité de longue distance et chaînes d'approvisionnement : quelles marges de manœuvre ?

- **Barbara Dalibard et Michel Savy** - Coordination scientifique

Cette session abordera à la fois les mobilités de longue distance de personnes et la logistique (des chaînes de valeurs mondialisées à la logistique urbaine). Ces sujets seront replacés dans leur contexte global, celui d'une circulation croissante des personnes pour le tourisme, les affaires, mais aussi le travail quotidien (grands mobiles), et celui de l'échange intensif à longue ou très longue distance de composants matériels et de produits entrant dans des chaînes de valeur globalisées. Les scénarios possibles (et en partie engagés) de rétraction de ces chaînes de valeur logistiques et de limitation, volontaire ou non, des flux de personnes seront envisagés, tout comme des scénarios alternatifs portant par exemple sur la substitution des télécommunications aux déplacements physiques, la globalisation économique par les données, la montée en puissance du transport fluvial et/ou la relocalisation spatiale des systèmes productifs à proximité des marchés de consommation.

Session 5

03-04 • 06 • 2021
Paris

Demain, tous opérateurs de mobilité ?

- **Christophe Midler et Pierre Veltz** - Coordination scientifique

Comment les grands opérateurs (publics et privés) actuels envisagent-ils les enjeux sociaux et environnementaux posés à travers ce cycle ? Qui seront les grands opérateurs des mobilités demain ? En la matière, tous les métiers sont redéfinis, tous les rôles sont redistribués : les métiers du transport étaient des métiers d'objets et d'infrastructures, ils deviennent des métiers de service et de gestion d'événements ; l'automobile et le transport collectif étaient deux mondes séparés, désormais les modes sont intégrés, de manière à répondre à une demande globale, intermodale, de manière flexible et individualisée. Face à ces évolutions, quel sera le rôle des autorités organisatrices de la mobilité ? Quelle sera leur capacité à avoir prise sur les acteurs publics et privés, acteurs traditionnels et acteurs du numérique ? Comment la planification intègre-t-elle ces nouveaux jeux d'acteurs ?

30 • 06 au 02 • 07 • 2021
France

Ateliers et clôture du cycle

- **Manon Loisel** - Coordination scientifique

Les ateliers se tiennent en groupes restreints. Ils déclinent une problématique située, proposée à la réflexion des auditeurs par un organisme ou une collectivité partenaire. Il est demandé aux auditeurs de fournir dans ce cadre un travail collectif original qui fait l'objet d'une restitution lors de la séance finale.

Le cycle de formation « territoires et mobilités »

L'Institut des hautes études de développement et d'aménagement des territoires en Europe organise avec le soutien de France Mobilités un cycle thématique visant à articuler les problématiques de l'innovation dans les mobilités à celles de l'aménagement des territoires. Tout comme le cycle annuel, cette formation donne une large place aux acteurs des territoires et des mobilités et invite à réfléchir de manière décloisonnée afin de faciliter les échanges et les coopérations.

● Objectifs

Favoriser la constitution d'une culture commune entre des acteurs venus d'horizons professionnels différents mais appelés à travailler ensemble pour améliorer la mobilité ;
Donner aux auditeurs des clés de compréhension des multiples enjeux affectant les dynamiques des mobilités ;
Comprendre le potentiel des innovations dans les mobilités et leur lien avec les dynamiques territoriales ;
Décrypter le jeu des acteurs autour des questions de mobilité et aider les décideurs dans leurs projets de développement territorial.

● Public

La formation s'adresse à des professionnels confirmés, en responsabilité et/ou un moment charnière de leur carrière venus d'horizons variés :

- **Collectivités publiques** : élus, services des collectivités territoriales (différents types et tailles de collectivités), corps préfectoral et services déconcentrés de l'Etat, police et sécurité.
- **Usagers** : associations d'usagers (cyclistes, personnes âgées, PMR, usagers des transports publics...), corps intermédiaires, chambres consulaires, etc.
- **Entreprises** : gestionnaires d'infrastructures, opérateurs de transport de personnes et de marchandises, constructeurs et équipementiers, sociétés d'ingénierie, start-up et plateformes de mobilité.

● Déroutement

Le cycle dure huit mois, de novembre 2020 à juin 2021 (environ 130 heures de formation). Il se compose, outre des journées d'ouverture et de clôture, de cinq sessions de deux jours, qui ont lieu le jeudi et vendredi toute la journée, de deux jours d'ateliers et d'une **mission d'étude** de trois jours dans un pays européen.

Les sessions se tiennent généralement dans les locaux des partenaires de l'Ihédate en région ou à Paris.

● Pédagogie

Des interventions de haut niveau

Le cycle mobilise une soixantaine d'intervenants, chercheurs, experts de haut niveau, dirigeants du public et du privé, praticiens de l'aménagement, opérateurs de mobilité.

Mission d'étude et visites

La mission d'étude est l'occasion d'observer concrètement les dynamiques territoriales et les politiques de mobilité dans un autre pays européen. D'autres visites sont proposées au fil des sessions tout au long du cycle.

Intelligence collective

La formation met les auditeurs dans une posture active de discussion et d'apport d'expertise. Celle-ci s'exerce en particulier dans le travail collectif en ateliers et, plus largement, dans les liens qui se nouent entre auditeurs venus d'univers professionnels différents.

Inscriptions

La date limite de réception des candidatures est le **25 septembre 2020**. Les candidats doivent faire parvenir une lettre de motivation accompagnée d'un *curriculum vitae* par voie électronique à :

candidatures-cycleMob@ihedate.org

Les frais d'inscription sont de :

- 4500 euros pour les organismes membres de l'Ihédate,
- 5500 euros pour les administrations, collectivités, associations et syndicats, presse, indépendants non partenaires,
- 8000 euros pour les entreprises privées, publiques et EPIC non partenaires.

(déclaration d'activité en tant que prestataire de formation - article L.6351-1 du code du travail - au nom de l'Ihédate enregistrée sous le n° 11753937775 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État).

Organisme référencé Datadock



Les réseaux de l'lhédate

• Un réseau de compétences

L'lhédate mobilise un vaste réseau d'intervenants et s'appuie sur un conseil scientifique présidé par Pierre Veltz.

La conception du cycle Territoires et mobilités repose sur l'expertise d'un groupe de travail composé des coordinateurs de sessions et animé par Manon Loisel et Sandra Moatti.

• Un organisme partenarial

L'lhédate est une association fondée sur des partenariats variés avec des structures publiques et privées.

La pluralité des partenaires est garante de l'indépendance intellectuelle de l'Institut et de la composition diversifiée des

promotions. Au-delà d'une participation financière, les partenaires collaborent activement à la production des cycles et des ateliers et bénéficient du vivier de professionnels de l'lhédate.

• Une communauté d'auditeurs

Depuis la première promotion, en 2000, l'lhédate a accueilli plus de 1000 auditeurs. Ce réseau, qui s'étend sur l'ensemble du territoire, est partie prenante de la vie de l'Institut à travers l'implication des anciens auditeurs et des partenaires. L'association des auditeurs (AA-lhédate) organise des rencontres qui permettent de maintenir les liens entre les auditeurs au-delà de la formation.

Les partenaires



Le conseil d'administration

Le conseil d'administration de l'lhédate est présidé par **Philippe Duron**, promotion lhédate 2000, président du Conseil d'orientation des infrastructures et de TDIE, ancien député-maire de Caen et ancien président du conseil régional de Basse-Normandie.

L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée de **Sandra Moatti**, directrice, **Nathalie Leroux**, directrice adjointe, et **Anne Mattioli**, responsable administrative et logistique.

Manon Loisel, consultante-chercheuse en politiques publiques territoriales, assure le pilotage et l'animation du cycle Territoires et mobilités.

Renseignements

Nathalie Leroux

Ihédate | 22/28 rue Joubert 75009 Paris | tél. : 01 55 04 05 07 - 07 82 76 26 97
candidatures-cycleMob@ihedate.org

<https://www.ihedate.org>